

Séminaire DOLPHINS
16 septembre 2002, Genève, Suisse

Allocution

Robert Cramer

Conseiller d'État

Président du Département de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'Environnement

C'est un plaisir d'accueillir à Genève une réunion du projet européen DOLPHINS, projet de recherche sur les produits agro-alimentaires portant un label d'origine. Genève n'a certes pas une réputation mondiale pour ses produits agricoles, mais cela ne saurait tarder ; en revanche, Genève est un lieu d'importance pour les produits de terroir au niveau mondial, puisque c'est à l'OMPI et à l'OMC que se négocient les accords définissant la protection dont bénéficient ces produits dans les échanges internationaux.

Cette réunion scientifique est particulièrement sympathique en raison des thèmes de recherche des participants : en parlant de ce qui se fait de meilleur en matière de fromages, de vins, etc., les chercheurs ici présents ne peuvent manquer de susciter l'intérêt auprès de leurs interlocuteurs !

Le canton de Genève, considéré comme un canton-ville, possède pourtant une face agricole ; celle-ci représente la moitié de la surface du canton, et elle est protégée par une législation très stricte contre l'urbanisation. Mais il ne suffit pas de conférer une protection légale à la zone agricole, il importe également de définir un cadre pour l'activité agricole elle-même, dans un contexte de fortes perturbations liées à la libéralisation des marchés agricoles en Suisse et à la libéralisation des échanges aux niveaux européen et mondial, et dans la perspective de l'aménagement du territoire genevois qui ne peut se concevoir sans prendre en considération l'évolution du bassin transfrontalier dans son ensemble.

Le DIAE a lancé une vaste consultation, et des groupes de travail se sont mis en place pour l'agriculture et la viticulture, afin de dessiner l'avenir de ce secteur dans le canton.

Mais comme le montre déjà clairement l'évolution du secteur viti-vinicole, et en particulier pour une agriculture si proche de la ville, la promotion des produits liés au terroir et de la vente directe sont à favoriser.

Les produits de terroir, répondant en outre à des exigences de qualité qui sont liées à celle de la provenance, constituent une réponse adéquate à la mondialisation : ne pas mettre de barrières aux échanges, mais que les échanges concernent des produits spécifiques, à forte valeur ajoutée, produits dans des conditions équitables et respectueuses de l'environnement. La protection des appellations d'origine, les réglementations qui s'appliquent aux produits portant un label d'origine, les politiques publiques qui se mettent en place autour de ces produits, ces instruments sont nécessaires pour favoriser une mondialisation des différences culturelles et de la qualité, face à une mondialisation du nivellement des spécificités.

S'il est certes important de protéger, de développer les produits de terroir en Europe, il est sans doute temps aussi de faire bénéficier les pays en développement de l'expérience acquise, des outils de protection, de gestion, de certification qui ont été mis en place en Europe. Parallèlement au maintien de la souveraineté alimentaire dans les pays développés et en développement, il est nécessaire que se développent des échanges sur un mode plus équitable et plus durable : des échanges de produits transformés à forte valeur ajoutée, aux caractéristiques liées au terroir, engendrant une pollution par les transports bien moindre que celle engendrée par les échanges de produits bruts et indifférenciés ; des produits respectant l'environnement, favorisant la biodiversité, la sauvegarde de variétés végétales et animales et la valorisation des savoirs traditionnels ; des échanges économiques qui soient aussi culturels, empreints de respect et de curiosité réciproques plutôt que d'impérialisme.

Dans cette perspective, les travaux que vous, participants au projet DOLPHINS, menez sur les produits de terroir ont une grande importance pour les responsables politiques : dans la mise en œuvre de nouvelles politiques pour l'agriculture, il est en effet essentiel de pouvoir bénéficier d'études d'évaluation des politiques publiques déjà mises en œuvre auparavant, ou dans d'autres pays. L'évaluation de ces politiques publiques liées aux produits de terroir est le thème de cette réunion : je vous souhaite donc plein succès dans l'avancement de vos travaux, et recevrai avec intérêt les conclusions des études que vous allez publier.